

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES AU LYCEE PIERRE EMILE MARTIN A LA RENTREE 2018

Votre enfant est admis en **1^{ère} générale et technologique (STI2D) ou 1^{ère} S SI** au lycée Pierre Emile MARTIN, vous êtes en possession d'une notification d'affectation remise par votre établissement d'origine.

Vous trouverez ci-dessous, les informations nécessaires pour valider son inscription administrative. **Tous les documents d'inscription complétés et accompagnés des pièces demandées devront être apportés lors de notre journée d'inscription le mercredi 4 juillet 2018 entre 7h30 et 19h00.**

<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} étape : Documents à télécharger, à imprimer et à apporter complétés <p>Fichier joint</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} étape obligatoire : Effectuer l'inscription au lycée le mercredi 4 juillet 2018 entre 7h30 et 19h, remettre les documents suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. La notification d'affectation remise par votre établissement d'origine uniquement pour les 1^{ères} STI2D 2. 2 photos d'identité avec le nom et le prénom au dos 3. Attestation d'assurance (si elle est déjà en votre possession) 4. Autorisation de sortie (document téléchargé et complété par vos soins) 5. Adhésion facultative à la MDL (chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Pierre Emile Martin) 6. Adhésion facultative à l'association sportive (chèque de 10 euros à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Pierre Emile Martin) 7. Fiche de renseignements (document téléchargé et complété par vos soins) 8. Photocopie du livret de famille 9. Photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou du titre de séjour pour les étrangers 10. Photocopie de l'attestation de recensement pour les élèves ayant atteint l'âge de 16 ans (pour les élèves de nationalité française uniquement) 11. Photocopie de l'extrait du jugement concernant la garde de l'enfant, en cas de séparation ou de divorce 12. Autorisations signées (document téléchargé et complété par vos soins) 13. Les 3 derniers bulletins scolaires 14. Notification de bourse pour les élèves boursiers 15. 1 chèque de 41.20 € pour les élèves demi-pensionnaires, pour créditer la carte du self de 10 repas (inscrire le nom de l'élève au dos) 16. Autorisation de prélèvement pour les élèves internes (document téléchargé et complété par vos soins) 17. Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (indiquer le nom de l'élève au dos) 18. Fiche d'urgence (document téléchargé et complété par vos soins) 19. Photocopie des pages du carnet de santé relatives à la vaccination

Document mis à votre disposition en ligne pour votre information ; il est inutile de l'imprimer, il vous sera remis le jour de l'inscription :

- Planning des dates de rentrée des élèves

Documents mis à votre disposition en ligne pour votre information :

- Règlement intérieur
- Planning prévisionnel de l'organisation du lycée de l'année 2018/2019
- Note sur l'hébergement
- Plaquette de présentation de la Maison Des Lycéens (MDL)